

Les Cadres D'etat (Cts) Dans Les Fédérations Sportives

Le Conseiller Technique Sportif est un **Professeur de Sport**. C'est un fonctionnaire du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports qui exerce ses fonctions dans le domaine des activités physiques et sportives auprès des fédérations. Le CTS peut avoir des missions régionales (CTR) ou nationales (CTN).

Son rôle est de contribuer à la **promotion et au développement des APS** notamment par la mise en œuvre au sein de la fédération, de la politique sportive fixée annuellement par le Ministre de la Santé, Jeunesse et Sport. Le ministère et la fédération concernée établissent une convention d'objectifs pluriannuelle pour fixer les bases de cette politique sportive au sein de la fédération. A l'heure actuelle, **les priorités ministérielles** sont : **l'accompagnement éducatif**, **l'accès des femmes aux responsabilités**, **le développement de la pratique sportive des femmes**, **le sport et le handicap**, **le sport en famille** et **le sport** en tant que **fonction éducatif et sociale**.

Les missions du CTS au sein d'une fédération sont : le développement des activités physiques et sportives, la détection de jeunes talents, le perfectionnement de l'élite sportive et la formation des cadres, bénévoles et professionnels.

La nature des tâches d'un CTS :

Le sport de haut niveau : détection, perfectionnement, entraînement, prévention (santé, dopage) ;

- La formation de cadres fédéraux, d'Etat, de dirigeants et bénévoles;
- Le recueil et de la diffusion de l'information ;
- La recherche prospective sur l'évolution de la discipline ;
- L'animation d'une équipe technique régionale, nationale ou d'un pôle d'entraînement de haut niveau;
- L'encadrement des compétitions, des sélections et rencontres nationales et internationales;
- Les projets de développement en direction du sport de masse et de l'élite régionale ;
- Le conseil, l'accompagnement et l'expertise dans le montage et le traitement des dossiers, tant auprès d'élus fédéraux que des services instructeurs de l'Etat ou des collectivités territoriales.

(L'arrivée des CTN à la FSCF...

Aujourd'hui **la fédération compte 3 cadres d'état** dans ses effectifs. Deux CTN qui exercent des missions nationales administrativement localisés en Ile de France et un CTN avec des missions et nationales régionales en Rhône Alpes. Ces cadres d'état sont les interlocuteurs privilégiés de la fédération avec l'état et le mouvement sportif. Les deux CTN travaillent au siège de la fédération à Paris et sont amenés à se déplacer sur le territoire national au grès de leurs missions et à participer aux différents regroupements nationaux (assises, congrès...). Le CTN se déplace dans sa région et participe aussi aux différents regroupements nationaux.

(Les missions d'un CTN FSCF : Généralités

- ↳ La mise en œuvre de la politique sportive arrêtée par le Comité Directeur
- ↳ Le développement des disciplines fédérales (diagnostics territoriaux, proposition, élaboration, conduite et évaluation de projets...)
- ↳ Le suivi et l'accompagnement des commissions techniques fédérales (20)
 - Programme de développement des activités
 - Aide à la définition des règles techniques
 - Participation aux sélections nationales et internationales des sportifs
- ↳ La mise en œuvre de la politique fédérale de protection des sportifs et de lutte contre le dopage
- ↳ Le suivi de la formation des cadres techniques professionnels et bénévoles, en lien avec la commission nationale et le service fédéral chargé de la formation
- ↳ Le suivi des conventionnements avec les autres fédérations sportives
- ↳ La participation à l'organisation logistique des compétitions nationales, en lien avec le service sportif
- ↳ La contribution à la promotion et à la communication fédérale

(Les missions des CTN FSCF : Spécificités

↳ Laurence PIERRE

- Accompagnement, suivi, expertise, conseil auprès des commissions activités sportives
- Coordination des CTS, et des agents de développement des activités du siège
- Relations extérieures
- Accompagnement, suivi, conseil, expertise auprès pour le développement des ligues et comités

↳ Anny SYLVESTRE-BARON

- Accompagnement, suivi, expertise, conseil auprès des commissions activités artistiques
- Coordination du label éveil'enfance
- Coordination des séjours vacances
- Actions régionales

↳ Aurélié NICOLAÏDIS

- Accompagnement, suivi, expertise, conseil auprès des commissions activités gymniques
- Coordination nationale des CQP
- Mise en place d'un label fédéral famille

Pour plus d'informations :

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/> (rubrique concours, recrutement, carrière)